

ÉDITO

« ESPOIR... QUAND TU NOUS TIENS ! »

La loi biodiversité va voir le jour puisque, déjà, l'Assemblée nationale l'a largement adoptée en première lecture.

Patience dans l'azur ! Patience récompensée, un an après son passage en Conseil des ministres et après une première adoption en commission du développement durable en juin 2014.

Prendre à nouveau patience car le Sénat doit, dans le respect des Institutions de la République, examiner, à son tour, ce projet.

Et dans la loi : la future **Agence pour la biodiversité** que j'ai accepté de parrainer ! La décision n'est pas de celles que l'on prend à la légère. Pour mener des politiques favorables au vivant dont Homo sapiens fait partie, il faut de la cohérence. Et quand cette cohérence est amorcée, il ne faut pas se dérober.

Cette biodiversité a permis, à travers ses multiples services, le développement de l'humanité. Cela a été vrai dans le passé, cela l'est encore aujourd'hui et cela reste vrai pour affronter les défis de demain, qu'il s'agisse de nourrir, de soigner ou d'abriter, de manière soutenable, les générations futures.

Il convient donc de ne pas se contenter de stopper l'érosion de la biodiversité mais de s'engager dans une action ambitieuse et de longue haleine, de reconquête de la biodiversité.

Cette reconquête est impérative, elle est aussi possible mais elle nécessite la mobilisation de tous les acteurs, publics et privés, et à toutes les échelles, du local - avec un rôle éminemment important des collectivités territoriales - au national, en tenant compte du cadre international.

La création de l'Agence est un premier pas décisif. Et, s'il faut de la patience, il faut aussi, pour que la mise en place de cette Agence se passe sous les meilleurs auspices, examiner et clarifier d'urgence certains points : préciser son articulation avec le Comité national de la biodiversité et les Agences de l'eau, désormais compétentes dans le domaine de la biodiversité terrestre ; établir son budget sur des bases durables, qui ne sauraient reposer sur la seule contribution des redevances sur l'eau ; définir les principes de ses relations avec les futures grandes Régions, ainsi qu'avec tous les acteurs de la société civile. La conférence de Strasbourg et les travaux du Sénat (puis la deuxième lecture) devraient contribuer à cette réflexion.

Et pour reprendre une image de mon ami Bernard Chevassus-au-Louis, ce sera ensuite une "Longue Marche"... Pour nous, en France, il ne s'agira pas de franchir « dix mille rivières, mille monts... » mais de donner à tous les milieux, terrestres ou aquatiques, le droit d'exister et de produire les conditions d'une vie la plus joyeuse possible aux Terriens que nous sommes, chacun dans son territoire,... là où il vit.

Espoir... quand tu nous tiens !

Hubert REEVES

Astrophysicien

Président d'honneur de Humanité & Biodiversité.